



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL

Agréée par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE L'OISE

À Verberie, le 24 Janvier 2021

Mesdames, Messieurs, les membres du comité
Mesdames, Messieurs, les présidents de secteur
Mesdames, Messieurs, les présidents d'association

Objet : compte-rendu de l'assemblée générale du comité de l'Oise du dimanche 24 Janvier 2021 à Verberie.

Mesdames, Messieurs,

Le comité départemental de l'Oise de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal (FFPJP) s'est réuni en assemblée générale, sous la présidence de M. OMNES Gérard, le dimanche 24 Janvier 2021 à partir de 9 Heures 30 dans la salle Dagobert à Verberie.

Nous tenons à remercier M. ARNOULD Michel, maire de Verberie, pour sa présence et la mise à disposition de cette salle, surtout dans cette période de restriction dû à la pandémie de la COVID-19.

Nous remercions le club de Verberie et ses bénévoles pour leur accueil et la bonne organisation de cette assemblée.

Avant d'ouvrir la séance, M. OMNES souhaite la bienvenue à tous les dirigeants présents ainsi qu'à tous les membres du comité présents et demande à l'assemblée de bien vouloir observer une minute de silence en la mémoire de tous nos camarades qui nous ont quittés lors de l'année écoulée.

M. OMNES, après avoir constaté les éléments suivants, déclare l'assemblée générale 2020 ouverte :

- Toutes les convocations ont été adressées
- 62 associations sont présentes ou représentées sur les 63 de notre département soit 140 voix sur 142
- 1 association absente : Auneuil du secteur de Beauvais
- 1 association a cessé en 2020 : Monchy Saint Eloi du secteur de Creil
- Le quorum est atteint

M. Omnes passe à l'ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale
2. Rapport moral
3. Rapport des effectifs et d'activités
4. Bilan financier
5. Rapport des vérificateurs aux comptes
6. Présentation des nouveaux candidats et élection des membres du comité pour la période 2021/2024
7. Rapport de la commission financière
8. Rapport de la commission jeune
9. Rapport de la commission d'arbitrage
10. Rapport de la commission de discipline
11. Rapport de la commission féminine
12. Rapport de la commission vétérans
13. Rapport de la commission chancellerie
14. Résultats des élections des membres du bureau suivi de l'élection du président
15. Présentation du nouveau président pour le mandat 2021/2024
16. Informations diverses
17. Questions diverses

1- Approbation du compte-rendu de la dernière assemblée générale :

Le compte-rendu de la dernière assemblée générale du 8 Décembre 2019 à saint Just en Chaussée a été établi par M. DESGROUX, secrétaire général du comité, et envoyé à toutes les Associations.

M. OMNES demande à l'assemblée présente s'il y a des questions ou des remarques sur ce dernier.

Aucune remarque, le compte-rendu de l'assemblée générale du 8 Décembre 2019 est approuvé et adopté à l'unanimité.

2- Rapport moral :

(Voir rapport de M. OMNES)

Un nouveau club est créé en 2021, il s'agit de Venette dans le secteur de Compiègne.

M. OMNES passe la parole à M. MACAIRE Cédric, président du club de Venette. Leur affiliation est approuvée par applaudissements.

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

3 - Rapport des effectifs et d'activités :

M. DESGROUX, secrétaire général, donne lecture du compte-rendu d'activités et des effectifs 2020.

Il constate une baisse de 114 licenciés par rapport à 2019.

Au niveau de l'activité, nous n'avons malheureusement pas pu organiser les championnats et les championnats des clubs du fait de la pandémie de la COVID-19 et des mesures prises par le gouvernement.

Seule la coupe de France a pu avoir lieu au niveau départemental mais celle-ci est en « stand-by » au 1^{er} tour de zone.

Le rapport est soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

(Voir compte-rendu des effectifs et d'activités 2020 de M. DESGROUX).

4 - Bilan financier :

M. FETILLEUX, trésorier général, donne le résultat du bilan Financier 2020 et laisse apparaître un résultat positif de 20 384.36 €.

(Voir bilan financier de M. FETILLEUX)

5 - Rapport des vérificateurs aux comptes :

Mme CASSIER et M. MASEIRO, vérificateurs aux comptes, donne lecture du rapport suite à la vérification des factures et des pièces justificatives concernant toutes les dépenses et recettes du comité.

Ils félicitent M. FETILLEUX pour la très bonne tenue et la bonne gestion des comptes du comité, et de ce fait lui donne quitus pour l'exercice 2020.

Le bilan financier est ensuite soumis au vote et est adopté à l'unanimité.

(Voir rapport des commissaires aux comptes : Mme CASSIER et Mr MASEIRO).

6 - Présentation des nouveaux candidats et élection des membres du comité pour la période 2021/2024 :

M. OMNES donne le nom des 16 candidats, dont 11 sont des membres sortants, et leur demande de se présenter.

Selon les statuts, 15 postes sont à pourvoir dont 4 sont réservés aux féminines.

N'ayant reçu que 3 candidatures féminines, 1 poste restera vacant et, par conséquent, il n'y aura que 14 membres élus au sein du bureau du comité pour cette année 2021.

Le poste vacant sera, de nouveau, proposé à une féminine lors de l'assemblée générale 2021.

Voici la liste des candidats :

	Femmes	Hommes
Membres sortants	Mme DANHIEZ Annie Mme CAMPS Claudine Mme MARIE Aline	M. CHOURAQUI Gérard M. FETILLEUX Christian M. PELLAN Joël M. GLAIS Bernard M. OMNES Gérard M. DESGROUX Jacques M. ALIDIÈRE Bruno M. DAGNIAUX David
Nouveaux		M. NORET Dominique M. PIGEON Gérard M. TOCUT Éric M. HAMEAU Stéphane M. PHILIPPE Maxime

Toutes les associations sont appelées à voter et à déposer leur bulletin dans l'urne.

7 - Rapport de la commission financière et projet de budget 2021 :

M. FETILLEUX donne lecture des principaux points.
(Voir projet de Budget 2021)

Question de M. BARBOSA, président du club de Pont Sainte Maxence : pourquoi ce montant sur les frais de déplacement 2021 ?

Réponse de M. FETILLEUX : ce n'est qu'un prévisionnel.

Le mandat des deux vérificateurs aux comptes arrivant à terme, un appel à candidatures est lancé pour les 2 prochaines années (2021 et 2022).

M. DESGROUX demande s'il y a des candidats dans la salle.

Etant les seuls candidats, M. BARBOSA Aranud, du club de Pont Sainte Maxence, et M. HOHM Norbert, du club de Breuil le Vert, sont élus à l'unanimité « vérificateurs aux comptes ».

8 - Rapport de la commission jeune :

Les membres de cette commission se sont réunis en Février 2020 à Beauvais.

M. DAGNIAUX, président de cette commission, nous donne les principaux points qui avaient été étudiés.
(Voir rapport de la commission jeune)

9 - Rapport de la commission d'arbitrage :

Les membres de cette commission (dont tous les arbitres de notre département) se sont réunis le 23 Février 2020 à Beauvais.

M. GLAIS, président de la commission, donne lecture des principaux points évoqués lors de cette réunion.

Le compte-rendu a été envoyé à toutes les associations.

(Voir compte-rendu de la commission d'arbitrage)

10 - Rapport de la commission de discipline :

La commission de discipline n'a reçu aucun rapport en 2020.

11 - Rapport de la commission féminine :

Les membres de cette commission se sont réunies une seule fois, le 2 Février 2020 à Beauvais.

Mme MARIE Aline en donne les principaux points évoqués.

(Voir rapport de la commission féminine)

12 - Rapport de la commission vétéran :

Les membres de la commission vétérans n'ont pas pu se réunir suite aux contraintes sanitaires et aux mesures prises par le gouvernement.

13 – Rapport de la commission chancellerie :

Comme il est de coutume chaque année depuis quelques décennies, le comité tient à récompenser tous les dirigeants et bénévoles pour leurs dévouements auprès de leurs associations respectives.

M. OMNES demande à M. PELLAN, président de cette commission, de bien vouloir informer l'assistance de la liste des dirigeants et joueurs pour lesquels une demande de récompense a été demandée.

Toutes les demandes de récompenses proposées à la commission de chancellerie ont été retenues.

Les dirigeants, personnalités et joueurs, cités ci-après, se voient remettre leurs différentes récompenses sous les applaudissements de l'assemblée :

- M. SCUTTENAIRE Éric du club de Fleurines reçoit la médaille de bronze ainsi que le diplôme
- M. ANTENUCCI Massimo du club de Fleurines reçoit la médaille de bronze ainsi que le diplôme
- M. PELLAN Joël du club de Bresles reçoit la médaille de bronze ainsi que le diplôme
- M. GOUDEMANT Francis du club de Breuil le Vert reçoit le diplôme du « Mérite National »

(Voir compte-rendu de la Commission de Chancellerie)

14 – Résultats des élections des membres du bureau suivi de l'élection du président :

Suite au dépouillement effectué par la commission de surveillance, M. CHOURAQUI, doyen d'âge, nous donne les résultats du vote.

Sur 62 enveloppes dépouillées, 13 enveloppes sont déclarées nulles (certains n'ont pas mis le nombre de voix qui leur était attribuées à l'intérieur).

Voici le résultat du vote :

1 ^{er} : OMNES Gérard	64 ans	109 voix et réélu
2 ^{ème} : MARIE Aline	35 ans	107 voix et réélue
2 ^{ème} : DESGROUX Jacques	63 ans	107 voix et réélu
4 ^{ème} : CAMPS Claudine	71 ans	105 voix et réélue
4 ^{ème} : FETILLEUX Christian	75 ans	105 voix et réélu
6 ^{ème} : DANHIEZ Annie	73 ans	104 voix et réélue
6 ^{ème} : GLAIS Bernard	65 ans	104 voix et réélu
8 ^{ème} : PELLAN Joël	72 ans	102 voix et réélu
9 ^{ème} : ALIDIÈRE Bruno	50 ans	100 voix et réélu
10 ^{ème} : DAGNIAUX David	28 ans	99 voix et réélu
11 ^{ème} : PHILIPPE Maxime	35 ans	90 voix et nouvellement élu
12 ^{ème} : NORET Dominique	71 ans	88 voix et nouvellement élu
13 ^{ème} : CHOURAQUI Gérard	79 ans	81 voix et réélu
14 ^{ème} : HAMEAU Stéphane	38 ans	75 voix et nouvellement élu
15 ^{ème} : PIGEON Gérard	67 ans	67 voix et non élu
16 ^{ème} : TOCUT Éric	57 ans	28 voix et non élu

M. CHOURAQUI, doyen d'âge, demande aux nouveaux élus de se réunir pour élire un nouveau président.

Il fait appel aux candidatures et seul M. OMNES Gérard se porte candidat.

Après un vote à mains levées, tous les membres du bureau sont d'accord pour présenter M. OMNES comme président.

15 – Présentation du nouveau président pour le mandat 2021/2024 :

M. OMNES Gérard est donc proposé à l'assemblée générale comme nouveau président.

M. OMNES Gérard est élu président à l'unanimité par l'assemblée générale.

Compte tenu de la crise sanitaire et des difficultés que cela implique pour organiser une réunion, les membres du bureau décident d'attribuer les postes de vice-présidents, trésorier général, trésorier adjoint, secrétaire général et secrétaire adjoint aux mêmes membres que lors du mandat précédent.

Lors de la 1^{ère} réunion du comité, tous les postes seront réattribués et les différentes commissions seront constituées.

16 – Informations diverses :

A partir de 2022, la FFPJP a décidé qu'il n'y aurait plus d'année blanche. Tous les joueurs désirant changer de club devront régler leur mutation.

En cas de maintien des championnats de l'Oise et des qualificatifs, il est rappelé les points suivants concernant les tenues :

- Tenue correcte (vêtements troués, déchirés, ... sont interdits)
- Hauts identiques avec le logo du club
- Les débardeurs ou marcols (épaules dénudées) sont interdits
- Bas sportif identique
- Les Jeans, robes et jupes sont interdits
- Les chaussures doivent être fermées devant, dessus et derrière (Tongues, savates, ... sont interdites)

Toutefois les **membres du comité et les arbitres seront tolérants sur les hauts et bas identiques** lors des **qualificatifs** compte tenu des difficultés d'approvisionnement. **Les Jeans seront quant à eux bien interdits.**

M. FETILLEUX Christian nous fait part de sa nouvelle adresse pour tout courrier postal :

87 rue des remparts
appartement A14
60410 Verberie

Question de M. LELONG Cyrille, président de Choisy au Bac : y-a-t-il un calendrier de prévu pour les concours ? Certains clubs doivent faire une demande auprès de leur mairie pour emprunter du matériel.

Réponse de M. OMNES Gérard : rien n'a pas été organisé à cause de la situation sanitaire et le comité s'est basé sur les dates prises par les clubs en 2020. Nous avons reporté ces dates sur 2021.

17 - Questions diverses :

Question de M. BLANCHARD Serge, président du club de Breteuil : pourquoi avoir maintenu le prix de la licence 2021 à 25€ ?

Réponse de M. FETILLEUX : le prix des licences 2021 est resté le même que 2020. Le comité a pris à sa charge l'augmentation de 2€ prévue par la Fédération. Si les championnats ont lieu cette année, nous aurons une équipe qualifiée supplémentaire pour les championnats de France tripléte senior (3 au total) et une autre pour le championnat de France tripléte provençal (2 au total) ce qui occasionnera des frais supplémentaires.

N'ayant reçu aucune autre question par écrit, le président leva la séance à 12 heures 30 en remerciant toutes les personnes présentes et en leur souhaitant un bon retour.

Pour le comité
Le secrétaire général
Jacques DESGROUX